

## I

*(Communications)*

## PARLEMENT EUROPÉEN

SESSION 1987/1988

Séance du 7 mars 1988

Palais de L'Europe — Strasbourg

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 7 MARS 1988

(88/C 94/01)

## PARTIE I

## Déroulement de la séance

PRÉSIDENTE DE LORD PLUMB

*Président**(La séance est ouverte à 17 heures.)***1. Reprise de la session**

Monsieur le Président déclare reprise la session du Parlement européen qui avait été interrompue le 12 février 1988.

**2. Adoption du procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté.

**3. Composition du Parlement**

Monsieur le président informe le Parlement que M. Campinos lui a fait part par écrit de sa démission comme membre du Parlement à compter du 20 février 1988.

Conformément à l'article 12, paragraphe 2, 2<sup>e</sup> alinéa de l'Acte portant élection des représentants à l'Assemblée,

*Légende des signes utilisés*

- \* : consultation simple (lecture unique)
- \*\* I : procédure de coopération (première lecture)
- \*\* II : procédure de coopération (deuxième lecture)
- \*\*\* : avis conforme

(La procédure indiquée est fondée sur la base juridique proposée par la Commission.)

*Indications concernant l'heure des votes*

- sauf indication contraire, les rapporteurs ont fait connaître par écrit à la présidence leur position sur les amendements;
- les résultats des votes par appel nominal figurent en annexe.

Lundi, 7 mars 1988

le Parlement constate cette vacance et en informe l'État membre intéressé.

Il indique que les autorités portugaises compétentes lui ont déjà fait savoir que M<sup>me</sup> Maria Belo avait été désignée à sa place, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 1988.

Il souhaite la bienvenue à cette nouvelle collègue et rappelle les dispositions de l'article 6, paragraphe 3 du règlement.

#### 4. Vérification des pouvoirs

Sur proposition de la commission du règlement, le Parlement décide de ratifier les mandats de MM. Escudero Lopez et Nitsch.

#### 5. Composition des commissions

À la demande des groupes DE et communiste, le Parlement ratifie les nominations

- de M. Ferrero, comme membre de la commission économique,
- de M. Lafuente comme membre de la commission des pétitions, à la place de M. Cottrell.

#### 6. Pétitions

Monsieur le Président annonce qu'il a reçu les pétitions suivantes:

- de M<sup>me</sup> A. Bevan, sur l'augmentation d'une prestation d'invalidité (n° 446/87);
- de M. H. Oewermann, sur un préjudice subi lors de la remise de l'ordre du Mérite et la privation de droits démocratiques en république fédérale d'Allemagne (n° 447/87);
- de M. J.F. Matthes, sur une violation juridique par le tribunal de grande instance de Berlin (n° 448/87);
- d'un groupe d'élèves et de professeurs du Lycée d'enseignement secondaire de Fontarrabia, sur la libération de M<sup>me</sup> Argi Perurena (n° 449/87);
- de la Ligue pour l'environnement, section de Gallipoli, sur la suppression des aides CEE à la distillerie du Balente de Gallipoli (n° 450/87);
- de M. Peter Hodson, sur la publication de l'histoire de la Communauté économique européenne dans toutes les langues officielles et la mise en vente du Journal du Parlement européen — Somme récompensant toute suggestion utile (n° 451/87);
- de M. K. Stewart, au nom de M<sup>me</sup> M. D. Avinyo, sur l'engagement pris par le père de laisser la mère voir librement ses enfants en Espagne (n° 452/87);
- de M. A.N. Duff, sur une proposition de procédure électorale uniforme fondée sur la représentation proportionnelle (n° 453/87);
- de M<sup>me</sup> Gras-Racic, sur la protection de la nature et de l'environnement dans l'État libre de Bavière — sauvetage de la forêt d'Allach (n° 454/87);
- de M. C. Robbins, sur l'étiquetage des denrées alimentaires dans la Communauté (n° 455/87);
- de M<sup>me</sup> A. R. Müller, sur la pension italienne Enpals (n° 456/87);
- de M. Traian Preluca, sur l'acceptation d'un recours auprès de la commission des droits de l'homme et la réparation par la république fédérale d'Allemagne (n° 457/87);
- de M. G. Huguenin, sur la reconnaissance des titres d'enseignant anglais en France (n° 458/87);
- de M. G. Pruska, au nom de M. E. Fetz, sur la vente forcée d'une maison en Espagne en l'absence du propriétaire (n° 459/87);
- de M. E.D. Henriques, sur le remboursement de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) belge perçue pour une voiture exportée au Portugal (n° 460/87);
- du Centre ornithologique Auvergne, sur la directive communautaire européenne relative à la conservation des oiseaux sauvages (directive 79/409/CEE) (n° 461/87);
- de M. W.J. Dunbar, sur le refus de la Grèce de laisser entrer sur son territoire des personnes titulaires de passeports portant un timbre cyprite turc (n° 462/87);
- de M. F. dos Santos Pedroso Rodrigues, sur l'annulation de la pension complémentaire de retraite (n° 463/87);
- du *Comitato per la abolizione di spettacoli con animali ammaestrati*, sur la suppression des spectacles avec des animaux dressés (n° 464/87);
- de la *Federacio d'ensenyament de Catalunya, Comisiones Obreras, Language Teachers Group*, sur les professeurs de langue étrangère en Espagne (n° 465/87);
- de M. Vassilis Skronias, sur la quasi-inexistence de transparence aux concours communautaires (n° 466/87);
- du Conseil international des propriétaires d'aéronefs et des associations de pilotes, sur l'agrément des brevets allemands de pilote professionnel — admission en Espagne d'aéronefs immatriculés en Allemagne (n° 467/87);
- de M<sup>me</sup> Kläre Grossmann, sur les transports adaptés aux handicapés dans la navigation intérieure (n° 468/87);
- de M. Werner Schuren, sur la vente de beurre excédentaire à prix réduit aux nécessiteux (n° 469/87);
- du Comité de coordination *Struggle for the protection of Kalamas*, Thesproti-Attiki (SEAP) et de la Fédération des associations de Corfou dans l'Attique (OKESA), sur la pollution de la rivière Kalama par les égouts municipaux de la ville d'Ioannina (n° 470/87).

Ces pétitions ont été inscrites sur le rôle général prévu à l'article 128, paragraphe 3 du règlement et, conformé-

Lundi, 7 mars 1988

ment au paragraphe 4 de ce même article, renvoyées à l'examen de la commission des pétitions.

*Décisions concernant diverses pétitions:*

a) pétitions déclarées recevables conformément à l'article 128, paragraphe 4 du règlement:

— pétitions nos 43, 353, 365, 396, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 408, 409, 410, 411, 412, 414, 417, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 428, 429, 430, 432, 435, 436/87;

b) pétitions transmises à d'autres instances:

— pétitions nos 353, 365, 397, 398, 405, 411, 412, 417, 422, 423, 425, 430, 432, 435 et 436/87: transmises pour informations complémentaires à la Commission;

— pétition n° 43/87: transmise pour avis à la commission juridique;

— pétition n° 408/87: transmise pour de plus amples informations au ministre italien de la Défense;

c) pétitions dont l'examen est clos:

— pétitions nos 189 et 212/85, 42, 45, 67, 103, 176, 181 et 276/86, 2, 67, 69, 80, 95, 98, 107, 116, 119, 178, 247, 255, 258, 264, 274, 276 et 278/87, sur la base d'informations fournies par la Commission;

— pétitions nos 404, 414 et 429/87: avec transmission aux pétitionnaires d'une documentation;

— pétitions nos 401 et 409/87: transmises pour information à la commission de l'environnement; pétition n° 420/87: transmise pour information à la commission des affaires sociales; pétition n° 421/87: transmise pour information à la commission de l'agriculture;

d) pétitions déclarées irrecevables, conformément à l'article 128, paragraphe 5 du règlement, et classées conformément, à ce même article:

— pétitions nos 193/86, 394, 399, 406, 407, 413, 415, 416, 418, 419, 427 et 431/87, la pétition n° 413/87 étant transmise pour information au médiateur irlandais, les pétitions nos 418 et 427/87 au médiateur espagnol;

e) autres décisions:

— les pétitions nos 402 et 403/87 seront traitées par les services du Parlement;

— les pétitions nos 396, 400, 410, 426 et 428/87 seront traitées avec d'autres pétitions semblables;

— quant à la pétition n° 148/87, le Président du Parlement est invité à intervenir auprès des autorités irlandaises pour qu'elles fournissent les informations nécessaires.

## 7. Dépôt de documents

Monsieur le Président annonce qu'il a reçu:

a) du Conseil, des demandes d'avis sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil concernant:

— une directive relative à l'imputation des coûts d'infrastructure de transport à certains véhicules utilitaires (doc. C 2-296/87);

compétente au fond: commission des transports;

saisie pour avis: commission économique;

— une directive modifiant la directive 78/1015/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives au niveau sonore admissible et au dispositif d'échappement des motocycles (doc. C 2-304/87)

compétente au fond: commission de l'environnement,

saisies pour avis: commission économique, commission des transports;

— une directive relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres concernant l'étiquetage des produits de tabac (doc. C 2-305/87)

compétente au fond: commission de l'environnement,

saisie pour avis: commission économique;

— une directive relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres concernant la teneur maximale en goudron des cigarettes (doc. C 2-306/87)

renvoyée à la commission de l'environnement;

— un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 1408/71 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés, aux travailleurs non salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté, et le règlement (CEE) n° 574/72 fixant les modalités d'application du règlement (CEE) n° 1408/71 (doc. C 2-307/87)

renvoyée à la commission des affaires sociales;

— un règlement relatif à la conclusion de l'accord entre la Communauté économique européenne et le gouvernement de la République fédérale islamique des Comores concernant la pêche au large des Comores (doc. C 2-308/87)

compétente au fond: commission de l'agriculture,

saisies pour avis: commission du développement, commission des budgets;

— une décision concernant la conclusion d'un accord de concertation Communauté-COST relatif à sept pro-

Lundi, 7 mars 1988

jets d'action concertée dans le domaine de l'environnement (doc. C 2-311/87)

compétente au fond: commission de l'énergie,

saisie pour avis: commission de l'environnement;

— une directive modifiant la directive 65/269/CEE concernant l'uniformisation de certaines règles relatives aux autorisations pour les transports de marchandises par route entre les États membres (doc. C 2-312/87)

renvoyée à la commission des transports;

— une directive modifiant la directive 70/220/CEE concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux mesures à prendre contre la pollution de l'air par les gaz provenant des moteurs équipant les véhicules à moteur (doc. C 2-313/87)

compétente au fond: commission de l'environnement, saisies pour avis: commission économique, commission des transports;

— une directive portant 8<sup>e</sup> modification de la directive 76/769/CEE concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres relatives à la limitation de la mise sur le marché et de l'emploi de certaines substances et préparations dangereuses (doc. C 2-314/87)

compétente au fond: commission de l'environnement, saisie pour avis: commission économique;

— une décision concernant la conclusion de l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et le Royaume de Suède relatif à la recherche dans le domaine du bois, y compris le liège, en tant que matière première renouvelable (doc. C 2-315/87)

compétente au fond: commission de l'énergie, saisie pour avis: commission REX;

— une décision concernant la conclusion d'un accord de coopération entre la Communauté économique européenne et la République d'Autriche portant sur la recherche dans le secteur des matériaux avancés (EURAM) (Doc. C 2-316/87)

compétente au fond: commission de l'énergie, saisie pour avis: commission REX;

— un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 1035/72 portant organisation commune des marchés dans le secteur des fruits et légumes (doc. C 2-317/87)

compétente au fond: commission de l'agriculture, saisie pour avis: commission des budgets;

b) des commissions parlementaires, les rapports suivants:

— de M. Colino Salamanca, au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 606 final — doc. C 2-261/87 relative à un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 797/85 concernant l'amélioration de l'efficacité des structures de l'agriculture (doc. A 2-297/87);

— de M. Collins, au nom de la commission de l'environnement, sur l'application de la législation communautaire relative aux eaux (doc. A 2-298/87);

— de M<sup>me</sup> Viehoff, au nom de la commission de l'énergie, sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 502 final 2 — doc. C 2-256/87) relative à une décision concernant une action communautaire dans le domaine de la prospective et de l'évaluation de la science et de la technologie FAST (*Forecasting and Assessment in Science and Technology*) (doc. A 2-299/87);

— de M<sup>me</sup> Jackson, au nom de la commission de l'environnement, sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 207 final — doc. C 2-60/87) concernant une décision relative à un système de contrôle sanitaire des importations en provenance des pays tiers aux postes frontaliers d'inspection (projet SHIFT) (doc. A 2-300/87);

— de M<sup>me</sup> Scrivener, au nom de la commission du contrôle budgétaire, sur le contrôle de l'utilisation des crédits affectés aux activités de recherche de la Communauté (financement, gestion, évaluation) (doc. A 2-301/87);

— de M<sup>me</sup> Lemass, au nom de la commission de la jeunesse, sur les langages gestuels à l'usage des sourds (doc. A 2-302/87);

— de M<sup>me</sup> Fuillet, au nom de la commission du contrôle budgétaire, sur la qualité de l'aide alimentaire (rapport spécial de la Cour des comptes n° 1/87) (JO n° C 219/87) (doc. A 2-303/87);

— de M. Dankert, au nom de la commission du contrôle budgétaire, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 694 final — doc. C 2-280/87) relative à un règlement portant règles générales relatives aux contrôles dans le secteur viti-vinicole (doc. A 2-304/87);

— de M. Lafuente Lopez, au nom de la commission juridique, sur le 4<sup>e</sup> rapport de la Commission des Communautés européennes au Parlement européen sur le contrôle de l'application du droit communautaire — 1986 — doc. COM(87) 250 final — doc. C 2-109/87) (doc. A 2-305/87);

— de M<sup>me</sup> Ewing, au nom de la commission de la jeunesse, sur la création d'un Opéra des Jeunes de la Communauté (doc. A 2-306/87);

— de M. Carvalho Cardoso, au nom de la commission de l'énergie, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 405 final — doc. C 2-178/87) relative à une décision concernant la conclusion de l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et la Confédération suisse relatif à la recherche et au développement dans le domaine du bois, y com-

Lundi, 7 mars 1988

pris le liège, en tant que matière première renouvelable (doc. A 2-307/87);

— de M. Killilea, au nom de la commission de l'agriculture, sur la propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 429 final — doc. C 2-264/87) relative à un règlement portant modification du règlement (CEE) n° 1820/80 concernant l'accélération du développement agricole dans les régions défavorisées de l'ouest de l'Irlande (doc. A 2-308/87);

— de M. Donnez, au nom de la commission du règlement, sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M<sup>me</sup> Emma Bonino (doc. A 2-309/87);

— de M. Morris, au nom de la commission de l'agriculture, sur des mesures visant à développer la politique commune de la pêche dans ses aspects sociaux (doc. A 2-310/87);

— de M<sup>me</sup> Fontaine, au nom de la commission de la jeunesse, sur les jumelages entre collectivités territoriales dans la Communauté européenne (doc. A 2-312/87);

— de M. Amadei, au nom de la commission du règlement, sur la modification de l'article 62 du règlement pour ce qui concerne les questions écrites restées sans réponse (doc. A 2-313/87);

— de M. Sanz Fernandez, au nom de la commission de l'énergie, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 481 final — doc. C 2-255/87) relative à une décision portant révision du programme pluriannuel d'action de recherche pour la Communauté économique européenne dans le domaine de la biotechnologie (1985-1989) (doc. A 2-314/87);

— de M. Alber, au nom de la commission de l'environnement, sur la transposition en droit national des directives communautaires relatives à l'amélioration de la qualité de l'air (doc. A 2-315/87);

— de M. Mallet, au nom de la commission REX, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 702 final — doc. C 2-290/87) relative à un règlement portant ouverture pour l'année 1988 et à titre autonome d'un quota exceptionnel d'importation des viandes bovines de haute qualité, fraîches, réfrigérées ou congelées des positions 02.01 et 02.02 ainsi que des produits des sous-positions 02 06 10 95 et 02 06 29 91 de la nomenclature combinée (doc. A 2-316/87);

— de M. Coste-Floret, au nom de la commission politique, sur la situation à Chypre (doc. A 2-317/87);

— de M. Mallet, au nom de la commission REX, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(88) 5 final — doc. C 2-294/87) concernant un règlement portant ouverture, pour l'année 1988 et à titre autonome, d'un contingent tarifaire exceptionnel d'importation de viandes bovines de haute qualité relevant de la position 02.01 et

de la sous-position 02.06.10.95 de la nomenclature combinée (doc. A 2-318/87);

— de M. Rossetti, au nom de la commission REX, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 486 final — doc. C 2-217/87) relative à un règlement modifiant le règlement (CEE) 1736/75 en ce qui concerne le relevé du mode de transport dans les statistiques du commerce extérieur de la Communauté (doc. A 2-319/87);

— de M. Metten, au nom de la commission de l'énergie, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 302 final — doc. C 2-146/87) concernant un règlement arrêtant un programme de recherches et d'enseignement (1987-1991) dans le domaine de la fusion thermonucléaire contrôlée (doc. A 2-320/87);

— de M. Turner, au nom de la commission de l'énergie, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 351 final — doc. C 2-135/87) relative à un règlement concernant un programme communautaire dans le domaine de la technologie de l'information et des télécommunications appliquées au transport routier DRIVE (Infrastructure routière spécifique à la sécurité des véhicules en Europe) (doc. A 2-321/87);

— de M<sup>me</sup> Peus, au nom de la commission de l'énergie, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 353 final — doc. C 2-140/87) relative à un règlement sur une action communautaire dans le domaine des technologies de l'apprentissage DELTA — phase pilote — (doc. A 2-322/87);

— de M. Linkohr, au nom de la commission de l'énergie, sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 491 final — doc. C 2-236/87) relatives à

- I. une décision arrêtant des programmes spécifiques de recherche 1988-1991 à exécuter par le Centre commun de recherche pour la Communauté économique européenne
- II. une décision arrêtant des programmes spécifiques de recherche 1988-1991 à exécuter par le Centre commun de recherche pour la Communauté européenne de l'énergie atomique
- III. une décision arrêtant un programme complémentaire de recherche à exécuter par le Centre commun de recherche pour la Communauté européenne de l'énergie atomique

(doc. A 2-323/87)

— de M. Navarro Velasco, au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(88) 1/rev. 14 — doc. C 2-291/87) concernant un règlement modifiant les règlements (CEE) 797/85 et 1760/87 en ce qui concerne le retrait des terres agricoles ainsi que l'extensification et la reconversion de la production (doc. A 2-324/87);

Lundi, 7 mars 1988

— de M. Mertens, au nom de la commission de l'environnement, sur la proposition modifiée de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. C 2-37/87) — doc. COM(86) 534 final relative aux directives concernant les valeurs limites pour les rejets d'aldrine, de dieldrine et d'endrine dans le milieu aquatique et les objectifs de qualité requis au milieu aquatique et dans lequel sont rejetées l'aldrine, la dieldrine et l'endrine (doc. A 2-327/87);

— de M. Marshall, au nom de la commission des transports, sur le tunnel sous la Manche (doc. A 2-328/87);

— de M. Visser, au nom de la commission des transports, sur le transport des marchandises et substances dangereuses (doc. A 2-329/87);

— de M<sup>me</sup> Banotti, au nom de la commission de l'environnement, sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(86) 688 final — doc. C 2-195/86) concernant une directive portant troisième modification de la directive 75/726/CEE relative au rapprochement des législations des États membres concernant les jus de fruits et certains produits similaires (doc. A 2-330/87);

— de M<sup>me</sup> Banotti, au nom de la commission de l'environnement, sur les propositions de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(86) 613 final — doc. C 2-198/86) concernant une directive modifiant la directive 79/693/CEE relative au rapprochement des législations des États membres concernant les confitures, gelées et marmelades de fruits ainsi que la crème de marrons (doc. A 2-331/87);

— de M. Iversen, au nom de la commission de l'environnement, sur la charge des cours d'eau nationaux en substances polluantes (doc. A 2-332/87);

— de M<sup>me</sup> Martin, au nom de la commission de l'environnement, un deuxième rapport sur la protection de la couche d'ozone (doc. A 2-333/87);

— de M. Colino Salamanca, au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de la Commission des Communautés européennes au Conseil (doc. COM(87) 731 final — doc. C 2-302/87) concernant un règlement modifiant le règlement (CEE) n° 804/68 portant organisation commune des marchés dans le secteur du lait et des produits laitiers (doc. A 2-334/87);

c) des commissions parlementaires, les recommandations suivantes pour la deuxième lecture:

— de M<sup>me</sup> Oppenheim, au nom de la commission économique, sur la position commune du Conseil relative à la directive concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la sécurité des jouets (doc. C 2-272/87) (doc. A 2-311/87);

— de M. Beumer, au nom de la commission économique, sur la position commune du Conseil en vue de l'adoption d'une directive concernant le rapprochement des législations des États membres relatives à la

réception des tracteurs agricoles ou forestiers à roues (doc. C 2-252/87) (doc. A 2-325/87);

— de M<sup>me</sup> Schleicher, au nom de la commission de l'environnement, sur la position commune du Conseil concernant une directive relative au rapprochement des législations des États membres dans le domaine des arômes destinés à être employés dans les denrées alimentaires et des matériaux de base pour leur production (doc. 1-271/80) (doc. A 2-326/87);

d) les questions orales avec débat suivantes:

— de M<sup>me</sup> Lizin, au nom du groupe socialiste, à la Commission, sur la pollution de la Meuse par le fuel (doc. B 2-1766/87);

— de MM. Croux, Münch, M<sup>me</sup> Fontaine, MM. Gerontopoulos, Chanterie et Klepsch, au nom du groupe PPE, à la Commission, sur les propositions de la Commission relatives à des actions visant à promouvoir la culture européenne (doc. B 2-1767/87);

— de MM. Piquet, Puerta Gutierrez, Carossino, Baillet et Rossetti, au nom du groupe communiste, à la Commission, sur le développement de la production d'Airbus et les négociations de l'Accord Général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) (doc. B 2-1768/87);

— de M. Mallet, au nom de la commission REX, à la Commission, sur les négociations Communauté économique européenne/États-Unis d'Amérique sur l'interprétation des règles du GATT en matière de commerce d'avions civils (affaire Airbus) (doc. B 2-1769/87);

— de MM. Romeos, Rothe, Sierra Bardaji, Rossi, Navarro Velasco, Vazquez Fouz et Lagakos, au Conseil, sur les prix agricoles de la campagne 1988/89 et la réforme de la politique agricole commune (doc. B 2-1770/87);

de M. de la Malène, au nom du groupe RDE, à la Commission, sur le différend entre la Communauté et les États-Unis d'Amérique sur le programme Airbus (doc. B 2-1771/87);

— de M. Arndt, M<sup>me</sup> Salisch, MM. Besse, Dido', Metten, Dankert et M<sup>lle</sup> Tongue, au Conseil, sur la démarche coordonnée dans le domaine de la politique économique et monétaire (doc. B 2-1772/87);

e) des députés suivants, conformément à l'article 60 du règlement, des questions orales en vue de l'heure des questions des 8 et 9 mars 1988 (doc. B 2-1800/87):

Rogalla, Alvarez De Paz, Marck, Hutton, Tourrain, Newton Dunn, McMahon, Papakyriazis, Romeos, Escuder Croft, Seligman, Alavanos, Ephremidis, Dessylas, Dury, Van Hemeldonck, Raftery, Ford, Crawley, Ewing, Tzounis, Garcia Arias, McMahon, Papoutsis, Dessylas, Iversen, Ephremidis, Hindley, Arbeloa Muru, Lizin, Alavanos, Dury, Newton Dunn, Pranchère, Patterson, Marshall, Cassidy, Castle, Saridakis, Rogalla, Elles, Lemass, Killilea, Sapena Granell, McMahon, Chambeiron, Baillot, Würtz, De March, Musso, Hoon,

Lundi, 7 mars 1988

O'Malley, Zahorka, Barrett, Viehoff, Cervera Cardona, Garcia Arias, van den Heuvel, Vazquez Fouz, Ca. Jackson, Medina Ortega, Moorhouse, Hammerich, Iversen, Valverde Lopez, Ramirez Heredia, Le Roux, sir James Scott-Hopkins, Lentz-Cornette, Lalor, Christensen, Oppenheim, Hindley, Alavanos, Ephremidis, Dessylas, Avgerinos, Cinciari Rodano, Papakyriazis, Newman, Croux, O'Donnell, Eyraud, Cabezon Alonso, Seal, sir Peter Vanneck, Mizzau, Fitzgerald, Smith, Fich, Morris, Ulburghs, Romeos, Barros Moura, Crawley, Arbeloa Muru, Escuder Croft, Boesmans, Ford, Mattina, sir Jack Stewart-Clark, Van Hemeldonck, Newton Dunn.

f) les propositions de résolution suivantes, déposées conformément à l'article 63 du règlement:

— de MM. Adam, Alvarez De Paz, Arbeloa Muru, Bombard, Bru Puron, Bueno Vicente, Cano Pinto, Cervera Cardona, Coderch Planas, Coimbra Martins, Colino Salamanca, M<sup>me</sup> Dury, M. Escudero Lopez, M<sup>mes</sup> Gadioux, Garcia Arias, MM. Hitzgrath, Hänsch, Moran Lopez, Morodo Leoncio, M<sup>me</sup> Neugebauer, MM. Pannella, Punset I Casals, M<sup>me</sup> Rabbethge, MM. Ramirez Heredia, Remacle, Saby, M<sup>me</sup> Schmidbauer, Vayssade. MM. Vazquez Fouz, Visser et M<sup>me</sup> Weber, sur le choix de Salamanque comme ville européenne de la culture pour 1992 (doc. B 2-1515/87)

renvoyée à la commission de la jeunesse;

— de M. Lafuente Lopez, sur l'harmonisation des dispositions nationales en matière d'octroi de permis de séjour aux ressortissants communautaires (doc. B 2-1666/87)

renvoyée à la commission juridique;

— de M. Lomas, sur la situation des forains dans la Communauté (doc. B 2-1665/87)

renvoyée à la commission juridique;

— de M<sup>me</sup> Van Hemeldonck, sur l'application de taux de TVA réduits aux manifestations culturelles et à la diffusion de la culture (doc. B 2-1666/87)

compétente au fond: commission de la jeunesse,

saisie pour avis: commission économique;

— de M<sup>me</sup> Van Hemeldonck, sur le fichage politique en Belgique et en Europe (doc. B 2-1667/87)

renvoyée à la commission juridique;

— de M<sup>me</sup> Dury, sur les barrières légales et administratives à la mobilité des jeunes dans la Communauté européenne (doc. B 2-1668/87)

compétente au fond: commission de la jeunesse,

saisie pour avis: commission juridique;

— de M<sup>me</sup> Dury, sur le droit européen des sociétés (doc. B 2-1669/87)

renvoyée à la commission juridique;

— de M. Tridente, sur les décharges situées dans l'arrière-pays de la Ligurie (doc. B 2-1670/87)

compétente au fond: commission de l'environnement,

saisie pour avis: commission de la politique régionale;

— de M. Roelants du Vivier, sur l'harmonisation des législations fiscales en matière de forêts (doc. B 2-1671/87)

compétente au fond: commission économique,

saisie pour avis: commission de l'agriculture;

— de M. Roelants du Vivier, sur une stratégie politique européenne eu égard aux modifications climatiques (doc. B 2-1672/87)

compétente au fond: commission de l'énergie,

saisie pour avis: commission de l'environnement;

— de M. Roelants du Vivier, sur les mesures à prendre contre le dépérissement des forêts à l'horizon 1992 (doc. B 2-1673/87)

renvoyée à la commission de l'environnement;

— de M. Roelants du Vivier, sur la gestion des arbres (doc. B 2-1674/87)

compétente au fond: commission de l'agriculture,

saisie pour avis: commission de l'environnement;

— de M. Mattina, sur l'institution de loteries gérées par la Communauté et destinées à contribuer à la création d'un fonds pour les itinéraires historiques et culturels européens (doc. B 2-1675/87)

renvoyée à la commission de la jeunesse;

— de M. Newman, sur l'usage de la torture en Syrie (doc. B 2-1676/87)

renvoyée à la commission politique;

— de M<sup>me</sup> Lehideux, au nom du groupe DR, sur la recrudescence de la pornographie en Europe (doc. B 2-1677/87)

compétente au fond: commission juridique,

saisie pour avis: commission de la jeunesse;

— de M<sup>me</sup> Cassanmagnago Cerretti, M. Balfe, M<sup>me</sup> Squarzialupi, M. Formigoni, M<sup>me</sup> Thome-Patenôtre, M. Compasso, M<sup>me</sup> Bonino, MM. Pons Grau, Roelants du Vivier, Arbeloa Muru, N. Pisoni, Chiabrande, Diez De Rivera, M<sup>lle</sup> Tongue, MM. Ulburghs, Graziani, Ligios, Bersani, Selva, Ciccimessere, Starita, F. Pisoni, Coderch Planas, Parodi, Lima, Gama, Carvalho Cardoso et Pannella, sur la nécessité d'une politique d'information et de communication dans les pays en voie de développement bénéficiaires des aides CEE (doc. B 2-1678/87)

renvoyée à la commission du développement;

Lundi, 7 mars 1988

— de M. Boesmans, au nom du groupe socialiste, sur le problème des réfugiés au Salvador (doc. B 2-1679/87)

renvoyée à la commission politique;

— de M. Arbeloa Muru, sur les violations des droits de l'homme en Ouganda (doc. B 2-1680/87)

compétente au fond: commission politique,

saisie pour avis: commission du développement;

— de M. Arbeloa Muru, sur la répression à Panama (doc. B 2-1681/87)

renvoyée à la commission politique;

— de M. Vazquez Fouz, sur le maintien du Port franc de Vigo (doc. B 2-1682/87)

renvoyée à la commission de la politique régionale;

— de M. Hughes, sur l'élimination de déchets radioactifs en mer du Nord (doc. B 2-1683/87)

renvoyée à la commission de l'environnement;

— de M. Hughes, sur la mousse de polyuréthane employée dans l'ameublement (doc. B 2-1684/87)

renvoyée à la commission de l'environnement;

— de M. Hughes, sur les propositions de modifications du programme communautaire du Royaume-Uni (doc. B 2-1685/87)

compétente au fond: commission des affaires sociales,

saisie pour avis: commission du contrôle budgétaire;

— de M. West, sur une décision du Conseil relative au Comité consultatif CECA (doc. B 2-1686/87)

renvoyée à la commission des affaires sociales;

— de M. Hoon, sur l'interdiction de l'emploi, dans l'ameublement, de mousses dangereuses (doc. B 2-1687/87)

renvoyée à la commission de l'environnement;

— de M. Roelants du Vivier, sur l'introduction d'astreintes dans le cadre de la procédure de sanction des manquements d'État (doc. B 2-1688/87)

compétente au fond: commission juridique,

saisie pour avis: commission de l'environnement;

— de M. Sutra De Germa, sur la désignation de Montpellier «Ville européenne de la Culture» en 1991 (doc. B 2-1689/87)

renvoyée à la commission de la jeunesse;

— de MM. Wijzenbeek et V. Pereira, sur une proposition du règlement du Conseil relatif aux transports de produits alimentaires par route entre les États membres (doc. B 2-1692/87)

compétente au fond: commission de l'environnement,  
saisie pour avis: commission des transports;

— de M. Cottrell, sur le dialogue gréco-turc (doc. B 2-1693/87)

renvoyée à la commission politique;

— de M. Cottrell, sur la menace posée par un accroissement global de la température — le syndrome de la serre — doc. B 2-1694/87)

compétente au fond: commission de l'environnement,

saisie pour avis: commission de l'énergie;

— de MM. Medina Ortega et Colom I Naval, sur la situation juridique des citoyens de la Communauté européenne résidant dans de petits États ou territoires indépendants d'Europe occidentale (doc. B 2-1695/87)

renvoyée à la commission juridique;

— de M. Klinkenborg, sur la création d'un registre des navires battant pavillon européen (doc. B 2-1696/87)

compétente au fond: commission des transports,

saisie pour avis: commission juridique;

— de M<sup>me</sup> Pantazi, sur l'emploi des femmes et le marché intérieur de 1992 (doc. B 2-1697/87)

compétente au fond: commission des droits de la femme,

saisies pour avis: commission économique, commission des affaires sociales;

— de MM. Kuijpers et Vandemeulebroucke, sur l'identification des objets d'art volés (doc. B 2-1698/87)

compétente au fond: commission de la jeunesse,

saisie pour avis: commission juridique;

— de M. Glinne, sur les dangers que comporte le projet de coopération entre les États-Unis d'Amérique et le Japon concernant les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire (doc. B 2-1699/87)

compétente au fond: commission politique,

saisie pour avis: commission de l'environnement;

— de MM. O'Donnell, Santos Machado, Lambrias, Ligos, Carvalho Cardoso, sur les répercussions économiques, dans les pays les moins prospères de la Communauté, de la réforme de la politique agricole commune et, en particulier, de la mise en œuvre de mesures destinées à limiter la production (doc. B 2-1712/87)

compétente au fond: commission de la politique régionale,

saisie pour avis: commission de l'agriculture;



Lundi, 7 mars 1988

— de M. Delorozoy, sur le statut européen des fondations d'utilité publique et du mécénat (doc. B 2-1713/87)

compétente au fond: commission juridique,  
saisie pour avis: commission de la jeunesse;

— de M. Elliott, sur l'amélioration des facilités offertes par les compagnies de chemin de fer européennes aux infirmes (doc. B 2-1763/87)

compétente au fond: commission des transports,  
saisie pour avis: commission des affaires sociales;

— de M. Mattina, sur le développement des relations entre la Communauté et l'Union soviétique (doc. B 2-1764/87)

renvoyée à la commission politique;

— de M. Vanleren Berghe, sur la violation des droits fondamentaux de l'enfant (doc. B 2-1765/87)

compétente au fond: commission politique,  
saisies pour avis: commission de la jeunesse;

g) les déclarations écrites suivantes, pour inscription au registre, conformément à l'article 65 du règlement:

— de MM. Habsburg, Fanton, Glinne et Baillot, sur l'hommage à Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux Olympiques (doc. B 2-1773/87);

— de M<sup>mes</sup> Vayssade, Cinciari Rodano, Van Dijk, Salisch, d'Ancona, Squarzialupi, Garcia Arias, M<sup>lle</sup> Tongue et M<sup>me</sup> Van Hemeldonck, sur l'interruption volontaire de grossesse dans la Communauté (doc. B 2-1774/87);

— de M<sup>lle</sup> Tongue, sur la discrimination à l'égard des homosexuels (doc. B 2-1775/87);

— de M. Van Aerssen, sur les relations économiques entre la Communauté européenne et le Pacte andin (doc. B 2-1784/87);

h) du Conseil:

— une demande de report non automatique de crédits de l'exercice 1987 à l'exercice 1988 à l'intérieur de la section III — Commission — (SEC (88) 189 final) (doc. C 2-309/87)

renvoyée à la commission des budgets;

— une demande d'avis sur la communication de la Commission des Communautés européennes au Conseil concernant la création d'un espace financier européen et comportant des propositions relatives à:

I. une directive pour la mise en œuvre de l'article 67 du traité CEE-Libération des mouvements de capitaux

II. une directive aménageant la directive 72/156/CEE pour la régulation des flux financiers internationaux

III. un règlement portant mise en place d'un mécanisme unique de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des États membres

(doc. C 2-310/87)

compétente au fond: commission économique,

saisie pour avis: commission des budgets;

i) de la Commission:

— un rapport sur l'exécution du budget des Communautés européennes au 31 décembre 1987 (doc. C 2-318/87)

renvoyée à la commission du contrôle budgétaire.

## 8. Transmission par le Conseil de textes d'accords

Monsieur le Président annonce qu'il a reçu de Conseil copie certifiée conforme des documents suivants:

— Protocole à l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et la République tunisienne à la suite de l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la Communauté;

— Protocole à l'accord entre les États membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la République tunisienne à la suite de l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la Communauté;

— Protocole à l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et le Royaume hachémite de Jordanie à la suite de l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la Communauté;

— Protocole additionnel à l'accord de coopération entre la Communauté économique européenne et la République tunisienne;

— Acte final du protocole définissant les conditions et modalités de la mise en œuvre de la seconde étape de l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la République de Chypre, et portant adaptation de certaines dispositions de l'accord ainsi qu'aux échanges de lettres y afférents;

— Accord entre la Communauté économique européenne et la République argentine pour la conclusion des négociations engagées au titre de l'article XXIV.6 du GATT;

— Protocole à l'accord créant une association entre la Communauté économique européenne et la Turquie à la suite de l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la Communauté.

## 9. Communication de Monsieur le Président

Monsieur le Président fait au Parlement une communication sur le Conseil européen de Bruxelles dans

Lundi, 7 mars 1988

laquelle il indique qu'il y a précisé la position du Parlement sur les grands problèmes auxquels se trouve confronté le Conseil.

Il se félicite de l'issue de ce Conseil européen et des succès enregistrés dans un certain nombre de domaines clés, dont la limitation des dépenses agricoles et l'augmentation des crédits des fonds structurels.

Il parle d'autre part des conclusions auxquelles le Conseil européen est parvenu en matière de discipline budgétaire.

Il indique également qu'il a participé ensuite, avec les présidents des groupes politiques, à une réunion avec M. Delors, *président de la Commission*, et certains de ses collègues, pour passer en revue les conclusions du Conseil européen.

Il annonce que les problèmes auxquels se heurtait l'établissement d'un projet de budget viennent précisément d'être résolus aujourd'hui à la réunion des ministres des Finances et que le Parlement devrait être saisi du projet de budget dans le courant de cette semaine.

Il communique, au sujet de la commission d'enquête sur le traitement des matières nucléaires, que celle-ci se réunira le 10 mars prochain. MM. Clinton Davis et Mosar, *membres de la Commission*, assisteront aux débats de cette commission.

Interviennent

— M. Fitzsimons qui, revenant sur la déclaration qu'il avait faite précédemment sur une expérience envisagée au Pays de Galles dans une installation de refroidissement de la centrale nucléaire Trawsfynydd (*partie I, point 2 du procès-verbal du 18 janvier 1988 et point 1 du procès-verbal du 8 février 1988*), demande si la Commission pourrait confirmer les informations selon lesquelles cette expérience aurait été annulée;

— M. McMahon, sur une déclaration que lord Cockfield, *vice-président de la Commission*, aurait faite devant une commission de la chambre des Communes au sujet de l'harmonisation de la TVA; il demande que la Commission s'en explique devant le Parlement;

— M<sup>mes</sup> Lemass, sur les formalités que doivent remplir à l'aéroport de Londres les voyageurs en transit en provenance d'Irlande et Fuillet, qui demande, citant des difficultés qu'elle a rencontrées en France, que le Président intervienne pour faciliter le passage des députés européens aux frontières nationales (Monsieur le Président indique qu'il fera les démarches nécessaires dans ce sens);

— M<sup>me</sup> Hammerich, sur le fait que M. Narjes, *vice-président de la Commission*, ait participé, au nom de celle-ci, à une réunion de l'Union de l'Europe occiden-

tales (UEO) au cours de laquelle ont été discutées des questions d'armement, domaine qui ne relève pas des compétences communautaires;

— M<sup>me</sup> Crawley, sur les facilités qui dans les bâtiments du Parlement sont accordées à l'ambassadeur d'Afrique du Sud auprès des Communautés (Monsieur le Président indique que la question sera traitée ultérieurement);

— MM. C. Beazley, qui indique que les points soulevés par les intervenants précédents sortent du cadre des questions de procédure, Seligman, pour féliciter la présidence allemande du Conseil des succès qu'elle a enregistrés, McMahon sur l'intervention de M<sup>me</sup> Crawley et de la Malène, sur la procédure.

## 10. Ordre des travaux

L'ordre du jour appelle la fixation de l'ordre des travaux.

Monsieur le Président communique qu'a été distribué le projet d'ordre du jour de la présente période de session (PE 120.608) auquel les modifications suivantes sont proposées ou apportées (articles 73 et 74 du règlement):

*lundi 7 mars 1988:*

pas de modifications

*mardi 8 mars 1988:*

— le groupe socialiste a demandé, sur la base de l'article 103 du règlement, le renvoi en commission des trois rapports Hitzgrath (doc. A 2-285, 286 et 287/87):

Interviennent MM. Hänsch, au nom du groupe socialiste, Rossetti, au nom du groupe communiste, M<sup>me</sup> Veil, au nom du groupe libéral, et également au nom du groupe PPE.

Les groupes PPE, libéral et RDE ont demandé un vote par AN sur cette demande:

votants: 223,  
pour: 105  
contre: 111,  
abstention: 7.

La demande est de ce fait rejetée.

Intervient M. Alvarez De Paz.

— le groupe socialiste a demandé le renvoi en commission du rapport Beumer (doc. A 2-290/87).

Interviennent MM. Arndt, au nom du groupe socialiste, Klepsch, qui indique qu'il avait été convenu que ce rapport fasse l'objet d'une demande de report à une prochaine période de session pour être traité conjointement avec un autre rapport Beumer sur un sujet connexe, Arndt, qui marque son accord, Beumer, rapporteur et président de la commission économique, qui

Lundi, 7 mars 1988

appuie l'intervention de M. Klepsch, Patterson, Arndt et Klepsch.

Le Parlement approuve l'ajournement du rapport.

— la commission de l'environnement n'a pas été en mesure, au cours de sa dernière réunion, d'adopter la recommandation (2<sup>e</sup> lecture) concernant la protection des travailleurs (ancien rapport Squarzialupi).

La période de trois mois dans laquelle le Parlement doit arrêter sa position sur la position commune du Conseil venant à échéance le 18 mars 1988, la commission de l'environnement se réunit encore ce mardi. Si elle adopte la recommandation, actuellement prévue sous le point 7, celle-ci devra être traitée plus tard dans la journée, après le rapport Metten (point 13). Le délai de dépôt d'amendements devra alors être prorogé à mardi 19 heures, le vote ayant lieu le lendemain à 17 heures.

Si la commission n'est pas en mesure d'adopter la recommandation, ce point sera retiré de l'ordre du jour.

Interviennent M<sup>mes</sup> Squarzialupi, rapporteur et Weber, président de la commission de l'environnement.

— la discussion commune des trois questions orales doc. B 2-1768, 1769 et 1771/87 sur Airbus inscrite à l'ordre du jour de vendredi sera avancée à mardi (dernier point), étant entendu que le débat serait poursuivi jeudi après-midi en cas de besoin. Le délai de dépôt d'amendements aux propositions de résolution déposées en conclusion du débat sera prorogé à mercredi 10 heures, le vote ayant lieu jeudi à 18 heures 30.

*mercredi 9 mars 1988:*

— les déclarations du Conseil et de la Commission sur le sommet de Bruxelles et le débat s'ensuivant (point 16) sont avancés et inscrits au début de l'ordre du jour, après le vote sur les recours (débat d'actualité).

— M. Hoon demande que la recommandation (2<sup>e</sup> lecture) concernant les tondeuses à gazon (ancien rapport Schreiber) prévue sans débat soit traitée avec débat.

Monsieur le Président, se référant à l'article 38, paragraphe 2 du règlement, indique que sa demande doit être appuyée par un groupe politique ou au moins 13 députés pour pouvoir être prise en considération.

Interviennent MM. Arndt, qui, revenant, au nom du groupe socialiste, sur les déclarations du Conseil et de la Commission sur le Conseil européen (point 16),

demande que le temps de parole des groupes politiques ne soit pas amputé par les interventions de la Commission et du Conseil, et Klepsch, au nom du groupe PPE, qui insiste pour qu'il y ait un temps de parole de 2 heures au moins pour les groupes.

*jeudi 10 mars 1988:*

— le groupe DE a demandé le renvoi en commission du rapport Ca. Jackson (doc. A 2-300/87) (point 22).

Interviennent le rapporteur, qui parle également au nom du groupe DE, M. Klepsch, au nom du groupe PPE, et M<sup>me</sup> Weber, président de la commission de l'environnement.

Le Parlement rejette la demande.

— il est nécessaire de prévoir une séance de nuit de 21 heures à 24 heures pour permettre de traiter l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour de cette séance et d'y ajouter (à titre exceptionnel) les points pour lesquels la procédure d'urgence a été demandée (rapports Navarro Velasco (doc. A 2-324/87), Turner (doc. A 2-321/87) et Peus (doc. A 2-322/87)) (conformément à l'article 75 du règlement, le Parlement se prononcera sur ces demandes de discussion d'urgence au début de la séance de mardi).

*vendredi 11 mars 1988:*

— le délai de dépôt d'amendements aux propositions de résolution déposées en conclusion du débat sur la question orale doc. B 2-1767/87 (point 28) est prorogé à vendredi 10 heures, étant entendu que le vote sur les propositions de résolution aura lieu au cours de la période de session d'avril.

— le rapport Dankert sur le secteur viti-vinicole (doc. A 2-304/87) sera inscrit après la question orale précitée.

Intervient M. Prout, au nom du groupe DE, qui, revenant sur le rapport Ca. Jackson, annonce qu'il demandera, s'il est adopté, l'application des dispositions de l'article 42 du règlement.

— M. McMahon et 25 autres députés ont demandé que lord Cockfield, *vice-président de la Commission*, fasse une déclaration sur les propositions de la Commission concernant l'harmonisation de la TVA.

Intervient M. Patterson.

Le Parlement rejette la demande.

Monsieur le Président annonce que, faisant suite à la demande faite précédemment par M. Hoon, la recom-

Lundi, 7 mars 1988

mandation doc. A 2-288/87 (ancien rapport Schreiber) sera traitée avec débat, à la séance de mardi, la demande de M. Hoon ayant reçu l'appui requis par les dispositions de l'article 38, paragraphe 2.

— demandes d'application de la procédure d'urgence (article 75 du règlement);

1) du Conseil, à

un règlement visant à promouvoir le développement agricole dans certaines régions d'Espagne (doc. COM(87) 368 final — doc. C 2-287/87)

motivation de l'urgence: les dispositions de ce règlement doivent entrer en vigueur en 1988.

2) de la Commission, à

un règlement concernant le programme DRIVE (Infrastructure routière spécifique pour la sécurité des véhicules en Europe) (doc. C 2-135/87) et

un règlement concernant le domaine des technologies de l'apprentissage (DELTA — phase pilote) (doc. C 2-140/87)

(rapports Turner — doc. A 2-321/87 et Peus — doc. A 2-322/87)

motivation de l'urgence: ces deux règlements constituent la législation-cadre d'un certain nombre d'autres propositions communautaires et nationales.

3) de la commission de l'agriculture, à

un règlement relatif au retrait des terres agricoles ainsi qu'à l'extensification et la reconversion de la production (rapport Navarro Velasco — doc. A 2-324/87).

motivation de l'urgence: le Conseil avait déjà demandé la procédure d'urgence à la période de session de février et doit arrêter sa décision aussitôt que possible.

Le Parlement sera consulté sur ces demandes d'urgence au début de la séance de mardi.

L'ordre des travaux est ainsi fixé.

## 11. Délai de dépôt d'amendements

Monsieur le Président indique que le délai de dépôt d'amendements aux rapports inscrits à l'ordre du jour est échu.

Sur sa proposition, le Parlement décide

— de proroger ce délai à ce soir 19 heures pour les rapports Schleicher (doc. A 2-326/87) et Metten (doc. A 2-230/87)

de fixer à demain 17 heures le délai de dépôt d'amendements aux rapports ajoutés à l'ordre du jour.

## 12. Temps de parole

Le temps de parole pour la présente période de session est réparti comme suit, conformément à l'article 83 du règlement:

*Temps de parole global pour les débats du lundi*

Rapporteurs: 15 minutes (3 × 5 minutes)

Commission: 10 minutes au total

Députés: 90 minutes réparties comme suit:

Groupe socialiste 24 minutes

Groupe du parti populaire européen 18 minutes (groupe démocrate-chrétien)

Groupe des démocrates européens 11 minutes

Groupe communiste et apparentés 8 minutes

Groupe libéral, démocratique et réformateur 8 minutes

Groupe du rassemblement des démocrates européens 6 minutes

Groupe Arc-en-Ciel 5 minutes

Groupe des droites européennes 4 minutes

Non-inscrits 8 minutes

— *Temps de parole global pour les débats du mardi*

Rapporteurs 70 minutes (14 × 5 minutes)

Auteurs 15 minutes (3 × 5 minutes)

Commission 75 minutes au total

Députés: 270 minutes réparties comme suit:

Groupe socialiste 80 minutes

Groupe du parti populaire européen 56 minutes (groupe démocrate-chrétien)

Groupe des démocrates européens 33 minutes

Groupe communiste et apparentés 25 minutes

Groupe libéral, démocratique et réformateur 23 minutes

Groupe du rassemblement des démocrates européens 16 minutes

Groupe Arc-en-Ciel 11 minutes

Groupe des droites européennes 10 minutes

Non-inscrits 16 minutes

— *Temps de parole global pour les débats du mercredi*

Conseil 45 minutes au total

Commission 40 minutes au total

Rapporteurs 10 minutes (2 × 5 minutes)

Députés: 210 minutes réparties comme suit:

Groupe socialiste 61 minutes

Groupe du parti populaire européen 43 minutes (groupe démocrate-chrétien)

Lundi, 7 mars 1988

Groupe des démocrates européens 26 minutes

Groupe communiste et apparentés 19 minutes

Groupe libéral, démocratique et réformateur 18 minutes

Groupe du rassemblement des démocrates européens 13 minutes

Groupe Arc-en-Ciel 9 minutes

Groupe des droites européennes 8 minutes

Non-inscrits 13 minutes

— *Temps de parole global pour les débats du jeudi*  
(sauf débat d'actualité)

Rapporteurs 55 minutes (11 × 5 minutes)

Commission 55 minutes au total

Députés: 210 minutes réparties comme suit:

Groupe socialiste 61 minutes

Groupe du parti populaire européen 43 minutes

(groupe démocrate-chrétien)

Groupe des démocrates européens 26 minutes

Groupe communiste et apparentés 19 minutes

Groupe libéral, démocratique et réformateur 18 minutes

Groupe du rassemblement des démocrates européens 13 minutes

Groupe Arc-en-Ciel 9 minutes

Groupe des droites européennes 8 minutes

Non-inscrits 13 minutes

**13. Demande de levée de l'immunité d'un député** (débat et vote)

M. Donnez présente son rapport, fait au nom de la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités, sur la demande de levée de l'immunité parlementaire de M<sup>me</sup> Emma Bonino (doc. A 2-309/87).

PRÉSIDENCE DE M. SEEFELD

*Vice-président*

Monsieur le Président déclare clos le débat.

**EXPLICATIONS DE VOTE:**

Intervient M. Stavrou, au nom du groupe PPE.

**VOTE**Le Parlement adopte la décision (*partie II*).**14. Techniques de financement dans le cadre des fonds structurels** (débat)

M. Oliva Garcia présente son rapport, fait au nom de la commission de la politique régionale et de l'aménagement du territoire, sur les techniques de financement dans le cadre des fonds structurels de la Communauté (doc. A 2-284/87).

Interviennent MM. Cabezon Alonso, au nom du groupe socialiste, Gerontopoulos, au nom du groupe PPE, C. Beazley, au nom du groupe DE, M. Pereira, au nom du groupe libéral, Barrett, au nom du groupe RDE, M<sup>me</sup> Van Dijk, groupe ARC, Calvo Ortega, non-inscrit, von der Vring, Santos Machado, Maher, Fitzgerald, M<sup>me</sup> Gadioux, MM. O'Donnell et Varfis, *membre de la Commission*.

Monsieur le Président déclare clos le débat.

Il indique que le vote aura lieu le lendemain à 12 heures (*partie I, point 13 du procès-verbal du 8 mars 1988*).

**15. Conséquences de l'élargissement pour la politique des transports** (débat)

M. Carossino présente son rapport, fait au nom de la commission des transports, sur les conséquences, pour la politique des transports, de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal aux Communautés européennes (doc. A 2-272/87).

Interviennent M. Sapena Granell, au nom du groupe socialiste, M<sup>me</sup> Braun-Moser, au nom du groupe PPE, MM. Romera I Alcazar, au nom du groupe DE, Aboim Inglez, groupe communiste, Gasoliba I Böhm, au nom du groupe libéral, von Nostitz, groupe ARC, Coimbra Martins, Lucas Pires, Escuder Croft, Puerta Gutierrez, Santana Lopes et Clinton Davis, *membre de la Commission*.

Monsieur le Président déclare clos le débat.

Il indique que le vote aura lieu le lendemain à 12 heures (*partie I, point 14 du procès-verbal au 8 mars 1988*).

**16. Ordre du jour de la prochaine séance**

Monsieur le Président communique que l'ordre du jour de la séance du lendemain mardi 8 mars 1988 est fixé comme suit:

9 heures à 13 heures, 15 heures à 19 heures et 21 heures à 24 heures:

— débat d'actualité (annonce des propositions de résolution déposées)

— décision sur l'urgence

Lundi, 7 mars 1988

- discussion commune de trois rapports Hitzgrath sur l'accord CEE-Israël \*\*\*
- deuxième rapport Lataillade sur le prix des médicaments \*\* I
- rapport P. Beazley sur les dispositifs anti-projections de véhicules à moteur \*\* I
- recommandation (2<sup>e</sup> lecture) sur les tracteurs agricoles \*\* II
- recommandation (2<sup>e</sup> lecture) sur la sécurité des jouets \*\* II
- recommandation (2<sup>e</sup> lecture) sur les tondeuses à gazon \*\* II
- recommandation (2<sup>e</sup> lecture) sur les arômes \*\* II
- rapport Fuillet sur l'aide alimentaire
- discussion commune d'un rapport Linkohr et d'un rapport Scrivener sur la recherche \*\* I
- rapport Sanz Fernandez sur la biotechnologie \*\* I
- rapport Viehoff sur FAST \*\* I
- rapport Metten sur JET \*

— éventuellement, recommandation (2<sup>e</sup> lecture) sur la protection des travailleurs \*\* II

— discussion commune de trois questions orales sur Airbus

12 heures:

vote sur

— les propositions de résolution sur le programme de travail de la Commission pour 1988

— les autres propositions de résolution pour lesquelles le débat est clos (excepté celles liées à l'application de l'Acte unique)

15 heures à 16 heures 30:

— débat d'actualité (liste des sujets à y inscrire)

— heure des questions (questions au Conseil et aux ministres des Affaires étrangères)

#### 17. Clôture de la session

La session annuelle 1987-1988 est close.

*(La séance est levée à 20 heures 10.)*

Enrico VINCI  
Secrétaire général

Henry PLUMB  
Président

**PARTIE II****Textes adoptés par le Parlement européen****Demande de levée de l'immunité d'un député**

— doc. A2-309/87

**DECISION****relative à la demande de levée de l'immunité parlementaire de Mme Emma Bonino**

*Le Parlement européen,*

- saisi d'une demande transmise le 18 avril 1986 par le ministre de la Justice de la République italienne, tendant à la levée de l'immunité parlementaire de Mme Emma Bonino,
- vu l'article 10 du Protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes du 8 avril 1965, ainsi que l'article 4, paragraphe 2 de l'Acte relatif à l'élection des représentants à l'Assemblée au suffrage universel direct du 20 septembre 1976,
- vu les arrêts de la Cour de justice des Communautés européennes du 12 mai 1964 et du 10 juillet 1986 (1),
- vu l'article 68 de la Constitution italienne,
- vu l'article 5 de son règlement,
- vu le rapport de la commission du règlement, de la vérification des pouvoirs et des immunités (doc. A2-309/87);

1. décide de ne pas lever l'immunité parlementaire de Mme Emma Bonino;
2. charge son Président de communiquer immédiatement la présente décision et le rapport de sa commission à l'autorité compétente de la République italienne.

(1) Cf. recueil de la jurisprudence de la Cour 1964, affaire 101-63 (Wagner/Fohrmann et Krier), p. 397, ainsi que l'arrêt rendu dans l'affaire 149/85 (Wybot/Faure), non encore publié au recueil

Lundi, 7 mars 1988

## LISTE DE PRÉSENCE

Séance du 7 mars 1988

ABELIN, ABENS, ABOIM INGLEZ, ADAM, VAN AERSSSEN, AIGNER, ALAVANOS, ALBER, ALEXANDRE, ÁLVAREZ DE PAZ, AMADEI, AMBERG, ANASTASSOPOULOS, D'ANCONA, ANDENNA, ANDRÉ, ANDREWS, ANTONIOZZI, ARBELOA MURU, ARNDT, AVGERINOS, BACHY, BALFE, BANOTTI, BARBARELLA, BARÓN CRESPO, BARRETT, BARROS MOURA, BARZANTI, BATTERSBY, BAUDOUIN, BEAZLEY C., BEAZLEY P., BELO, BENHAMOU, BEUMER, BEYER DE RYKE, BIRD, BJØRNVIG, BLOCH VON BLOTTNITZ, BLUMENFELD, BOCKLET, BOESMANS, BOMBARD, BONACCINI, BONDE, BOOT, BRAUN-MOSER, BROK, BROOKES, BUCHAN, BUENO VICENTE, CAAMAÑO BERNAL, CABANILLAS, GALLAS, CABEZÓN ALONSO, CABRERA BAZÁN, CALVO ORTEGA, CAROSSINO, CARVALHO CARDOSO, CASSIDY, CASTLE, CATHERWOOD, CERVERA CARDONA, CHAMBEIRON, CHANTERIE, CHIABRANDO, CHRISTENSEN, CHRISTIANSEN, CHRISTODOULOU, CICCIOMESSERE, CINCIARI RODANO, CLINTON, CODERCH PLANAS, COHEN, COIMBRA MARTINS, COLLINS, COLOM I NAVAL, COLUMBU, COSTE-FLORET, COT, DE COURCY LING, CRAWLEY, CROUX, CURRY, DALY, DANKERT, DE BACKER-VAN OCKEN, DÍAZ DEL RÍO JAUDENES, DESSYLA, DIEZ DE RIVERA ICAZA, DIMITRIADIS, DONNEZ, DÜHRKOP DÜHRKOP, EBEL, ELLES D. L., ELLIOTT, EPHREMIDIS, ESCUDER CROFT, ESCUDERO LOPEZ, ESTGEN, EWING, EYRAUD, FAITH, FALCONER, FERRER CASALS, FIGUEIREDO LOPES, FILINIS, FITZGERALD, FLANAGAN, FONTAINE, FORD, FORMIGONI, FOURÇANS, FRANZ, FRIEDRICH I., FRÜH, FUILLET, GADIOUX, GAMA, GARAIKOETXEA URRIZA, GARCÍA ARIAS, GARCÍA RAYA, GASÓLIBA I BÖHM, GATTI, GAUCHER, GAUTHIER, GAWRONSKI, GERONTOPOULOS, GIANNAKOU-KOUTSIKOU, GIUMMARRA, GLINNE, GOMES, GREDAL, GUERMEUR, GUTIÉRREZ DÍAZ, HABSBURG, HACKEL, HÄNSCH, HAMMERICH, HAPPART, VAN DEN HEUVEL, HINDLEY, HITZIGRATH, HOFF, HOFFMANN K.-H., HOON, HUCKFIELD, HUGHES, HUME, HUTTON, JACKSON C., JACKSON CH., JANSSEN VAN RAAY, JEPSEN, KILBY, KILLILEA, KLEPSCH, KLINKENBORG, KOLOKOTRONIS, KUIJPERS, LAGAKOS, LALOR, LAMBRIAS, LATAILLADE, LEHIDEUX, VAN DER LEK, LEMASS, LEMMER, LENTZ-CORNETTE, LINKOHR, LLORCA VILAPLANA, LOMAS, LOO, LUCAS PIRES, LUSTER, MADEIRA, MAHER, MALAUD, DE LA MALÈNE, MALLET, MARCK, MARQUES MENDES, MARTIN D., MAVROS, MCGOWAN, MCMAHON, MEDEIROS FERREIRA, MEDINA ORTEGA, MEGAHY, MERTENS, METTEN, MIRANDA DA SILVA, MIZZAU, MONTERO ZABALA, MOORHOUSE, MORÁN LOPEZ, MORODO LEONICO, MORRIS, MOTCHANE, MÜNCH, MUNS ALBUIXECH, MUNTINGH, MUSSO, NAVARRO VELASCO, NEUGEBAUER, NEWENS, NEWMAN, NEWTON DUNN, NIELSEN J. B., NIELSEN T., NORD, NORDMANN, NORMANTON, VON NOSTITZ, O'DONNELL, OLIVA GARCÍA, OPPENHEIM, PALMIERI, PAPAKYRIAZIS, PAPAPIETRO, PAPON, PAPOUTSIS, PASTY, PATTERSON, PELIKAN, PENDERS, PEREIRA M., PEREIRA V., PÉREZ ROYO, PETERS, PEUS, PIMENTA, PINTASILGO, PINTO, PIQUET, PIRKL, PISONI N., PLANAS PUCHADES, PLASKOVITIS, POETSCHKI, POETTERING, PONIATOWSKI, PONS GRAU, PORDEA, POULSEN, PRAG, PRICE, PROUT, PROVAN, PUERTA GUTIÉRREZ, QUIN, RABBETHGE, REMACLE, RINSCHÉ, ROBERTS, ROELANTS DU VIVIER, ROGALLA, ROMEOS, ROMERA I ALCÁZAR, ROMUALDI, ROSSETTI, ROSSI T., ROTHE, ROTHLEY, SABY, SAKELLARIOU, SANTANA LOPES, SANTOS MACHADO, SANZ FERNÁNDEZ, SAPENA GRANELL, SCHLEICHER, SCHMIDBAUER, SCHÖN, SCHREIBER, SCOTT-HOPKINS, SCRIVENER, SEAL, SEEFELD, SEELER, SEGRE, SEIBEL-EMMERLING, SELIGMAN, SHERLOCK, SIERRA BARDAJÍ, SIMMONDS, SMITH, SPÄTH, SQUARCIALUPI, STAES, STAUFFENBERG, STAVROU, STEVENSON, STEWART, STEWART-CLARK, TAYLOR, TELKÄMPER, THAREAU, THOME-PATENÔTRE, TOKSVIG, TOMLINSON, TONGUE, TOPMANN, TORRES MARINHO, TOUSSAINT, TRIDENTE, TRIVELLI, TURNER, TZOUNIS, ULBURGHS, VAN HEMELDONCK, VAN DIJK, VANNECK, VAYSSADE, VÁZQUEZ FOUZ, VEIL, VERDE I ALDEA, VERGEER, VERGÉS, VERNIMMEN, VIEHOFF, DE VRIES, VON DER VRING, VAN DER WAAL, WALTER, WAWRZIK, WEBER, WEDEKIND, WELSH, WEST, WIJSENBECK, VON WOGAU, WOLTJER, ZAHORKA, ZARGES.



Lundi, 7 mars 1988

## ANNEXE

## Résultat des votes par appel nominal

- (+) = pour  
 (-) = contre  
 (O) = Abstention

*Demande de renvoi**rapports Hitzigrath*

( + )

ABOIM-INGLEZ, ADAM, ALEXANDRE, AMBERG, D'ANCONA, ANDREWS, ARBELOA MURU, AVGERINOS, BALFE, BARBARELLA, BARÓN CRESPO, BARRETT, BARROS MOURA, BARZANTI, BELO, BEYER DE RYKE, BIRD, BJØRNVIG, BLOCH VON BLOTTNITZ, BOMBARD, BONDE, BUCHAN, BUENO VICENTE, CAAMAÑO BERNAL, CABRERA BAZÁN, CANO PINTO, CAROSSINO, CASTLE, CHAMBEIRON, CHRISTIANSEN, CINCIARI RODANO, COIMBRA MARTINS, COLOM I NAVAL, COLUMBU, COT, CRAWLEY, DANKERT, DIEZ DE RIVERA ICAZA, VAN DIJK, ELLIOTT, ESCUDERO LOPEZ, FALCONER, FITZGERALD, FLANAGAN, FORD, FUILLET, GADIOUX, GARCÍA ARIAS, GARCÍA RAYA, GATTI, GLINNE, GREDAL, GRIMALDOS GRIMALDOS, GUTIÉRREZ DÍAZ, HÄNSCH, HAMMERICH, VAN DEN HEUVEL, HINDLEY, HITZIGRATH, HOON, KILLILEA, KOLOKOTRONIS, LAGAKOS, LALOR, VAN DER LEK, LEMASS, MCGOWAN, MCMAHON, MEDINA ORTEGA, MEGAHY, METTEN, MUNTINGH, NEUGEBAUER, NEWENS, NEWMAN, VON NOSTITZ, OLIVA GARCÍA, PAPAKYRIAZIS, PAPOUTSIS, PINTASILGO, PIQUET, PLANAS PUCHADES, PLASKOVITIS, PUERTA GUTIÉRREZ, ROMEOS, ROSSETTI, ROTHE, SAKELLARIOU, SCHMIDBAUER, SCHREIBER, SEAL, SIERRA BARDAJÍ, SMITH, SQUARCIALUPI, STEVENSON, SUTRA DE GERMA, TELKÄMPER, TOMLINSON, TONGUE, TRIDENTE, VÁZQUEZ FOUZ, VIEHOFF, VON DER VRING, WEBER, WEST.

( - )

AIGNER, ALBER, ANASTASSOPOULOS, BANOTTI, BATTERSBY, BAUDOUIN, BEAZLEY C., BEAZLEY P., BEUMER, BOCKLET, BOOT, BRAUN-MOSER, BROK, CABANILLAS, GALLAS, CARVALHO CARDOSO, CASSIDY, CATHERWOOD, CHANTERIE, CHIABRANDO, CHRISTODOULOU, CICCIOMESSERE, CLINTON, CODERCH PLANAS, COSTE-FLORET, DE COURCY LING, CROUX, CURRY, DE BACKER-VAN OCKEN, DÍAZ DEL RÍO JAUDENES, DONNEZ, EBEL, ESCUDER CROFT, ESTGEN, FAITH, FIGUEIREDO LOPES, FONTAINE, FRÜH, GAMA, GAUTHIER, GERONTOPOULOS, GUERMEUR, HABSBURG, HACKEL, HUTTON, JACKSON C., JACKSON CH., JANSSEN VAN RAAY, JEPSEN, KILBY, KLEPSCH, LAMBRIAS, LANGES, LATAILLADE, LEMMER, LENTZ-CORNETTE, LLORCA VILAPLANA, LOO, LUCAS PIRES, MAHER, DE LA MALÈNE, MALLET, MARQUES MENDES, MCCARTIN, MERTENS, MOORHOUSE, NEWTON DUNN, NIELSEN T., NORD, NORDMANN, O'DONNELL, OPPENHEIM, PASTY, PATTERSON, PELIKAN, PEREIRA M., PEREIRA V., PFLIMLIN, PIMENTA, PIRKL, POETSCHKI, POETTERING, PONIATOWSKI, POULSEN, PRAG, PROUT, RAFTERY, RINSCHÉ, ROBERTS, ROMERA I ALCÁZAR, SANTOS MACHADO, SCHLEICHER, SCHÖN, SCOTT-HOPKINS, SCRIVENER, SHERLOCK, SIMMONDS, SPÁTH, STAVROU, STEWART-CLARK, THOME-PATENÔTRE, TOKSVIG, TURNER, TZOUNIS, VANNECK, VEIL, VAN DER WAAL, WAWRZIK, WELSH, VON WOGAU, ZAHORKA, ZARGES.

( O )

CABEZÓN ALONSO, CALVO ORTEGA, CHRISTENSEN, GIANNAKOU-KOUTSIKOU, PALMIERI, SABY, SELIGMAN.